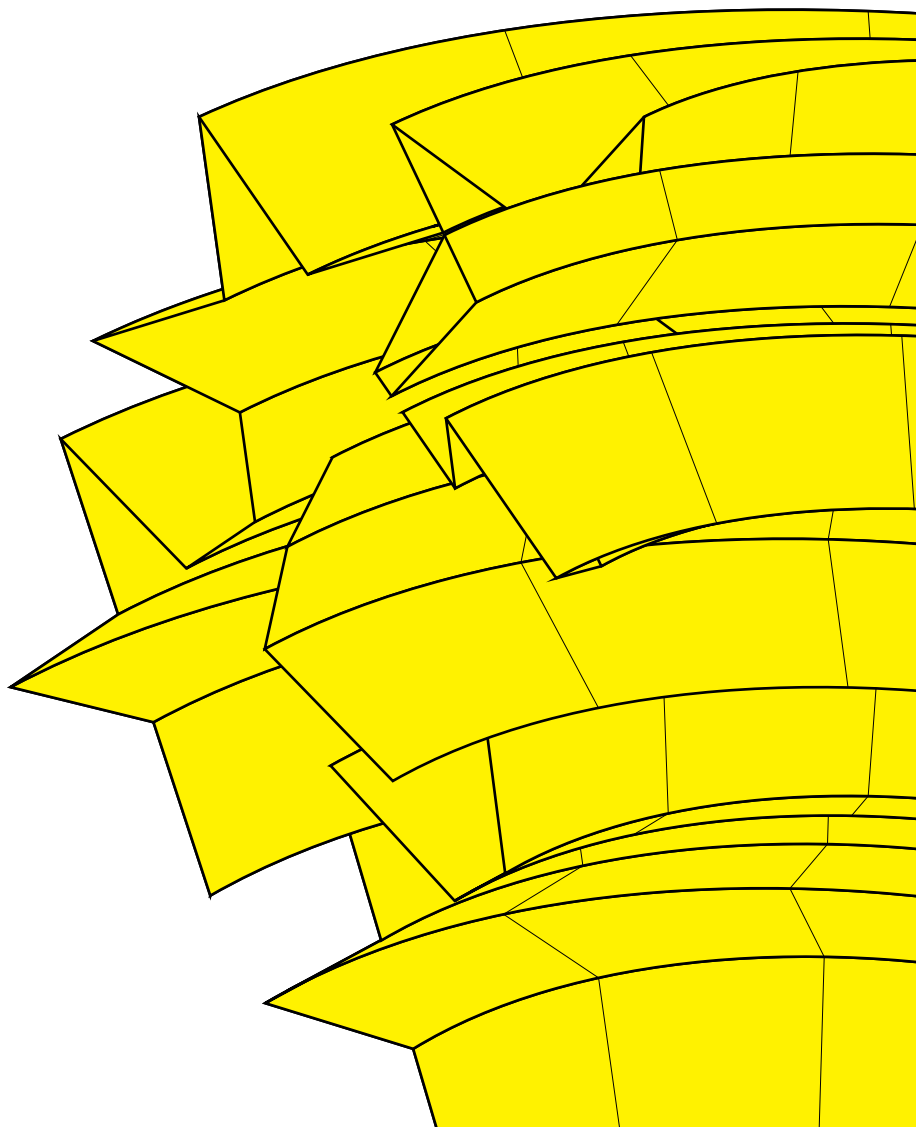


Traduire **et**
interpréter **pour**

l'Europe



Qu'est-ce que le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation?

Le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation est le forum de coopération des services linguistiques des institutions et organes de l'Union européenne. Il traite de diverses questions d'intérêt commun pour les services de traduction et d'interprétation.

Pour plus d'informations, voir:

http://europa.eu/index_fr.htm

<http://www.facebook.com/pages/Interpreting-for-Europe/173122606407>

<http://www.facebook.com/pages/Brussels-Belgium/Juvenes-Translatores/283231899009?v=info>

<http://www.youtube.com/user/DGInterpretation>

<http://www.youtube.com/user/DGINTE>

<http://www.youtube.com/user/DGTranslation>

<http://www.facebook.com/pages/EU-Careers/298387676087>

Les langues dans les institutions européennes

Les institutions européennes ont commencé à fonctionner avec quatre langues en 1958. Elles utilisent désormais 23 langues de travail officielles et, dans certains cas, des langues régionales de divers États membres, ainsi que d'autres langues (russe, arabe, chinois, japonais, etc.).

En tant qu'organisation démocratique, l'UE doit communiquer avec ses citoyens dans leur propre langue. Il en va de même pour les gouvernements et services publics nationaux, les entreprises et autres organisations au sein de l'UE. Les Européens ont le droit de savoir quelles décisions sont prises en leur nom, afin de pouvoir y contribuer activement.

Donner à chaque intervenant la possibilité de s'exprimer et de consulter un document dans sa langue est une exigence fondamentale pour la légitimité démocratique de l'Union européenne. Il ne doit pas y avoir d'obstacle à la compréhension et à l'expression d'opinions lors de rencontres. À Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, les citoyens européens ne sont pas représentés par leurs meilleurs linguistes; ils y envoient leurs meilleurs experts, qui peuvent communiquer grâce au travail des interprètes de l'UE.

Les traducteurs de l'UE garantissent l'accessibilité des documents dans toutes les langues officielles, car les institutions européennes adoptent des lois qui s'appliquent directement à chaque citoyen. Tous (personnes physiques, personnes morales et tribunaux) doivent être à même de comprendre ces documents, de suivre l'ensemble du processus législatif et de s'adresser aux institutions dans leur propre langue.



L'interprétation

Les participants aux réunions et conférences internationales sont issus de divers contextes et cultures et parlent souvent des langues différentes. Il est toujours préférable d'avoir recours aux services de professionnels compétents plutôt qu'à ceux de personnes ayant simplement de bonnes connaissances linguistiques. Les interprètes de conférence aident les parties prenantes à communiquer entre elles, non pas en traduisant chaque mot, mais en restituant les idées exprimées. Ce qu'ils voient et entendent demeure strictement confidentiel.

Les interprètes sont des pivots essentiels du multilinguisme, car leur travail consiste à garantir que la langue ne constitue pas un obstacle à la compréhension. Les services d'interprétation de l'Union européenne sont les premiers employeurs d'interprètes de conférence au monde. Alors que les traducteurs travaillent à l'écrit, les interprètes donnent sens à l'oral. Ils écoutent un message dans une langue, puis le restituent de manière exacte et quasi instantanée dans une autre. En permettant la communication et en facilitant le dialogue, ils jettent un pont entre les cultures et se retrouvent souvent au cœur du processus décisionnel.

Il existe deux techniques d'interprétation principales.

La première est l'interprétation consécutive: l'interprète utilise un système de prise de notes spécifique pendant que le locuteur s'exprime, puis restitue le propos dans une autre langue à la fin de l'intervention.

La seconde, utilisée dans plus de 90 % des cas lors de conférences, est l'interprétation simultanée: l'interprète écoute l'intervenant et, suivant son rythme d'élocution, traduit simultanément son propos. Cette technique exige que les salles de réunion soient équipées de cabines insonorisées pour les interprètes, ainsi que de matériel d'amplification sonore, de transmission et, souvent, d'enregistrement.

Lors de rencontres internationales, les besoins en services linguistiques peuvent varier considérablement. Pour assurer l'interprétation consécutive entre deux langues, un seul interprète peut suffire; pour l'interprétation simultanée depuis et vers 23 langues (ou plus) lors de conférences européennes, il faut solliciter au minimum 69 interprètes.

La traduction



Les traducteurs construisent des passerelles entre communautés linguistiques. Leur objectif ambitieux est parfois perçu comme une gageure: restituer dans une langue des messages initialement pensés et formulés dans une autre, reproduire une façon d'utiliser la langue qui, par définition, est spécifiquement ancrée dans un contexte culturel différent.

Malgré ces difficultés théoriques, la traduction est un outil de communication efficace. À l'heure de la mondialisation, elle permet aux citoyens de communiquer et de participer à la construction d'un avenir commun, sans pour autant devoir renoncer à leur propre langue, qui fait partie intégrante de leur identité.

Les services de traduction des institutions de l'UE sont les plus importants au monde pour ce qui est de l'effectif ainsi que de la variété des langues et des thèmes couverts. Ils offrent d'excellentes perspectives de carrière au cœur de l'intégration européenne.

Au-delà des institutions européennes, la traduction est au centre d'une industrie florissante, regroupant des activités telles que l'adaptation de sites web au marché mondial, la localisation de manuels et de jeux vidéo, la traduction juridique ou le sous-titrage de films et de vidéos.

Les activités de traduction se sont développées parallèlement à l'évolution des outils informatiques. Le système des mémoires de traduction est désormais bien établi et complété par Euramis, la base de stockage interinstitutionnelle des mémoires de traduction de l'UE. Les institutions européennes ont également élaboré IATE, une base de données terminologiques relatives à l'UE comprenant 9 millions d'entrées et couvrant les 23 langues officielles.

Bien que les ressources informatiques permettent d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité et la cohérence des textes, l'apport humain reste la clef de voûte de l'art complexe de la traduction.



Comment devenir interprète?

Un programme d'études de type master est considéré comme la voie la plus efficace pour former des interprètes de conférence hautement compétents. Le master européen en interprétation de conférence est une référence en la matière.

On croit souvent que pour devenir interprète, il faut être bilingue ou parler couramment une demi douzaine de langues. C'est un mythe, car la plupart des interprètes de conférence traduisent uniquement vers leur langue maternelle.

Possibilités de carrière au sein des services d'interprétation

L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) centralise les procédures de sélection interinstitutionnelles aussi bien pour les agents permanents que contractuels. Consultez régulièrement son site Internet pour prendre connaissance des modalités des prochains concours de recrutement d'interprètes:

<http://europa.eu/epso>

<http://www.eu-careers.eu>

Le Parlement européen, la Commission européenne et la Court de justice de l'Union européenne disposent chacun d'un service d'interprétation, mais procèdent ensemble à la sélection des interprètes internes et externes.

Si vous souhaitez travailler pour les institutions européennes en tant qu'interprète externe, vous devez d'abord passer un test d'accréditation interinstitutionnel. En cas de réussite, vos coordonnées seront entrées dans la base de données commune des interprètes externes accrédités de l'UE. Voir:

http://europa.eu/interpretation/index_fr.htm

Pour une description des compétences recherchées par les institutions européennes, consultez les pages relatives aux procédures d'admission sur le site du master européen en interprétation de conférence:

<http://www.emcinterpreting.org>

Comment devenir traducteur/ juriste-linguiste?



Pour devenir traducteur, vous devez maîtriser parfaitement votre langue principale, qui est généralement votre langue maternelle, afin de pouvoir restituer tous les registres et subtilités possibles du texte original.

Outre une excellente maîtrise des langues à partir desquelles vous traduisez et des cultures associées, vous devez posséder des compétences en gestion de projet, des connaissances thématiques et interculturelles, ainsi qu'une aptitude à rechercher informations et terminologie.

Si vous souhaitez travailler en tant que juriste-linguiste à la Cour de justice, vous devez être titulaire d'un diplôme en droit approprié, délivré par l'un des États membres, qui atteste une connaissance suffisante de la législation nationale et du système juridique de cet État. Vous devez aussi maîtriser parfaitement la langue dans laquelle vous avez étudié le droit, de même que la terminologie juridique associée. En outre, vous devez avoir une connaissance approfondie de deux autres langues officielles de l'UE, sachant qu'une bonne connaissance du français constitue un atout.

Possibilités de carrière au sein des services de traduction

L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) centralise les procédures de sélection interinstitutionnelles aussi bien pour les agents permanents que contractuels. Consultez régulièrement son site Internet pour connaître les modalités des prochains concours:

<http://europa.eu/epso>

<http://www.eu-careers.fr>

Veillez noter que la Banque européenne d'investissement, la Banque centrale européenne et le Centre de traduction de Luxembourg ont des procédures de recrutement propres. La plupart des institutions ont également recours aux services d'agents temporaires et de traducteurs externes. Pour de plus amples d'informations, consultez les liens indiqués dans cette brochure.

Pour une description des compétences recherchées par les institutions européennes, consultez les pages relatives au master européen en traduction:

[http://ec.europa.eu/dgs/translation/
programmes/emt/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/translation/programmes/emt/index_fr.htm)



La Commission européenne

La DG Interprétation



La Direction générale de l'interprétation (DG Interprétation) fait partie de la Commission européenne, l'organe exécutif de l'UE, dont le siège se trouve à Bruxelles. La DG Interprétation fournit des services d'interprétation de qualité lors de réunions organisées par la Commission ou par les autres institutions avec lesquelles elle collabore; elle organise également des conférences pour les services de la Commission.

Le Conseil de l'Union européenne, le Comité des régions, le Comité économique et social européen, la Banque européenne d'investissement ainsi que les agences et bureaux situés dans les États membres bénéficient tous des services de la DG Interprétation.

La Commission européenne vise à répondre aux besoins effectifs en interprètes, qu'elle envoie dans le monde entier. Les programmes de formation établis depuis de nombreuses années avec des universités et avec les autorités d'États membres et d'États tiers (par exemple la Turquie, les États-Unis, la Russie, la Chine, le Viêt Nam...) contribuent à la disponibilité constante d'interprètes à travers le monde.

La DG Interprétation emploie 558 interprètes et assure quelque 150 000 journées d'interprétation par an, dont la moitié environ est prise en charge par des interprètes externes.

Pour plus d'informations, voir:

<http://ec.europa.eu/dgs/scic/index.htm>



Le Parlement européen

La DG Interprétation et conférences



La direction générale Interprétation et conférences (DG INTE) procure des interprètes pour toutes les réunions du Parlement européen et en met à la disposition d'autres organes, tels que la Cour des comptes, le Comité des régions, le Médiateur européen, le Contrôleur européen de la protection des données, la Commission européenne à Luxembourg et le Centre de traduction. Un nombre grandissant de réunions du Parlement sont retransmises en direct sur l'internet. Les interprètes du Parlement se rendent tous les mois à Strasbourg pour les séances plénières de l'institution et se déplacent partout dans le monde pour accompagner des délégations parlementaires à des conférences, lors de visites à d'autres parlements ou dans le cadre de missions d'observation électorale.

Les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne sont utilisées dans de très nombreuses réunions, tandis que la couverture d'autres langues, comme le russe, l'arabe et le chinois est souvent requise. La DG INTE entretient des liens étroits avec des universités qui forment des interprètes.

La DG Interprétation et conférences possède un effectif de 380 interprètes fonctionnaires et assure 110 000 journées d'interprétation par an, dont environ la moitié sont confiées à des interprètes externes.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.europarl.europa.eu/interpretation>



La Cour de justice de l'Union européenne



La Cour de justice de Luxembourg est l'autorité judiciaire de l'Union européenne et garantit, en collaboration avec les juridictions des États membres, l'application et l'interprétation uniformes du droit de l'Union européenne. Pour assurer l'égalité d'accès à la justice au niveau de l'UE, il est indispensable que les parties puissent s'exprimer dans leur propre langue. La Direction de l'interprétation de la Cour assure l'interprétation simultanée lors des audiences publiques devant la Cour, le Tribunal de première instance et le Tribunal de la fonction publique.

Le nombre des langues employées varie d'une audience à l'autre, en fonction des besoins des parties, de ceux des juges et de la langue officielle des États membres engagés dans l'instance. Le règlement de procédure exige que la Cour délibère en chambre du conseil, de sorte que les interprètes n'assistent pas au délibéré.

Le français est la langue commune dans laquelle la Cour, traditionnellement, délibère et rédige ses arrêts.

Les interprètes de conférence doivent avoir une connaissance approfondie de toutes leurs langues de travail, mais la faculté d'analyse et une aptitude à comprendre l'argumentation de l'orateur sont tout aussi importantes. La précision est essentielle à la Cour de justice et l'étude préalable du dossier de l'affaire, lequel est établi dans la langue de procédure et en français, fait partie intégrante du travail de l'interprète. La connaissance du français est souvent nécessaire à l'étude des pièces du dossier, car certains documents peuvent ne pas être disponibles dans d'autres langues.

La Cour de justice de l'UE emploie actuellement 70 interprètes permanents et recourt aux services d'environ 350 interprètes externes chaque année, pour une moyenne de 65 journées d'interprétation par semaine de travail.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.curia.europa.eu>



La Commission européenne

La Direction générale de la traduction



La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne. Sa Direction générale de la traduction (DGT), divisée à parts quasi égales entre Bruxelles et Luxembourg, fournit des services linguistiques de grande qualité, allant de la traduction classique à la révision, la localisation et la traduction de sites internet multilingues.

La Commission européenne, centre névralgique du processus législatif, présente des propositions au Conseil et au Parlement. Ces actes législatifs, ainsi que la correspondance avec les citoyens, les autorités et parties prenantes nationales, constituent la majeure partie des textes traduits à la Commission.

La législation de l'UE doit être traduite et publiée dans toutes les langues officielles avant de pouvoir entrer en vigueur. Les documents d'importance politique doivent également être accessibles à tous, en version papier ou en ligne, afin de consolider la démocratie, la transparence et la légitimité des institutions de l'UE. Le contrôle de la qualité est fortement axé sur la précision et la cohérence du texte, ainsi que sur le respect des délais.

En 2010, la DGT comptait 1 700 traducteurs et 750 autres collaborateurs. À l'aide de nouvelles technologies en tous genres, elle traduit environ 1 900 000 pages par an, dont près de 500 000 sont prises en charge par des contractants extérieurs.

Pour plus d'informations, voir:

http://ec.europa.eu/dgs/translation/index_fr.htm



Le Parlement européen



Le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Ses 736 députés, qui représentent près de 500 millions de citoyens, sont élus tous les cinq ans par les électeurs des vingt-sept États membres de l'Union européenne.

Le Parlement légifère avec le Conseil de l'Union européenne dans une grande majorité de domaines, et les citoyens perçoivent de plus en plus les effets de cette action dans leur vie quotidienne: la protection de l'environnement, les droits des consommateurs, l'égalité des chances, les transports et la libre circulation des travailleurs, des capitaux, des services et des marchandises.

Les citoyens doivent pouvoir disposer, dans la langue de leur pays, des actes législatifs qui influent sur leur vie de tous les jours.

Il appartient donc au Parlement européen, en sa qualité de législateur, de veiller à ce que les textes qu'il adopte soient d'une qualité optimale dans les vingt-trois langues officielles de l'Union.

À l'heure actuelle, 700 traducteurs et 260 assistants œuvrent à couvrir les besoins du Parlement en traduction. Ils sont répartis en unités linguistiques et utilisent des applications et des outils technologiques évolués, notamment les logiciels de mémoire de traduction les plus récents.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.europarl.europa.eu/translation>



Le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne



Le service de traduction du Secrétariat général du Conseil fournit à la fois au Conseil européen et au Conseil de l'Union européenne les traductions de documents dont ils ont besoin pour leurs travaux. Il s'agit, pour la plupart, de documents d'orientation auxquels le public européen a accès dès leur approbation, ou de textes législatifs applicables aux citoyens européens directement ou après leur transposition dans le droit des États membres.

La mission du Conseil européen (des chefs d'État et de gouvernement) est de donner à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et de définir ses orientations et priorités politiques générales.

Pour sa part, le Conseil (des ministres) légifère généralement avec le Parlement européen, notamment en ce qui concerne l'établissement du budget, et s'acquitte de fonctions de définition des politiques et de coordination.

En règle générale, au niveau du Conseil de l'Union européenne et du Conseil européen, les documents sur lesquels les décisions sont fondées doivent être disponibles dans toutes les langues officielles. Le service de traduction s'organise en 23 unités, une pour chaque langue, avec, au total, quelque 630 traducteurs et 340 assistants.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.consilium.europa.eu>

<http://www.consilium.europa.eu/Dga3/Translation-Department>



La Cour de justice de l'Union européenne



Le service de traduction, commun aux trois juridictions de l'UE (la Cour, le Tribunal de première instance et le Tribunal de la fonction publique), assume la traduction des pièces de procédure déposées devant celles-ci. Ces traductions sont établies au titre d'un régime linguistique impératif et couvrent les langues officielles de l'UE.

Les documents à traduire (tels que mémoires et arrêts) étant tous des textes juridiques d'une haute technicité, seuls des juristes possédant une formation juridique complète peuvent traduire et travailler en tant que juristes-linguistes.

Possibilités d'emploi

Fonctionnaires: <http://europa.eu/epso>

Agents temporaires, agents contractuels auxiliaires et stagiaires:

www.curia.europa.eu (voir rubrique «Emplois et stages»)

Traduction externe: www.curia.europa.eu (voir rubrique «Appel d'offres»)

Pour plus d'informations, voir:

http://curia.europa.eu/jcms/jcms/Jo2_10742

Quelque 600 juristes-linguistes prennent en charge les besoins de traduction quotidiens. Tout au long de la procédure, ils jouent un rôle important dans la communication entre les parties et les juges.

La Direction générale de la Traduction est le plus grand service de l'institution. Elle comprend une unité linguistique pour chaque langue officielle dans laquelle la jurisprudence de la Cour doit être traduite, ainsi que 4 unités fonctionnelles qui coordonnent l'ensemble des demandes de traduction et oeuvrent dans différents domaines: recherche, documentation, terminologie, outils informatiques propres à la traduction et formation.



La Cour des comptes européenne - CdCE



La direction de la traduction de la Cour des comptes européenne est un service multiculturel qui compte quelque 150 agents issus de tous les États membres de l'UE. Les traducteurs et les assistants sont répartis dans 22 unités de traduction, qui couvrent toutes les langues officielles de l'UE. Une unité spécialisée est chargée de la gestion et de la coordination des tâches, de la documentation, de la recherche terminologique et du support informatique.

L'activité principale de la CdCE consiste à contrôler les finances de l'UE et il incombe à la direction de la traduction d'assurer que les constatations d'audit puissent être disponibles dans toutes les langues officielles de l'UE. Nous réalisons des traductions de haute qualité des documents produits à

la CdCE destinés à l'usage interne et à la publication, ainsi que de la correspondance entretenue avec les États membres de l'UE.

Les traducteurs fournissent également une assistance linguistique sur place aux auditeurs en mission dans différents pays de l'UE. La terminologie utilisée est variée mais en grande partie issue des domaines de l'audit, de la finance et de l'économie.

Afin de pourvoir les postes permanents, la direction de la traduction recrute les lauréats de concours EPSO, mais elle propose également des contrats à durée déterminée et des stages.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.eca.europa.eu>



La Banque centrale européenne - BCE



EUROPEAN CENTRAL BANK

EUROSYSTEM

Instituée en 1998 et pivot du Système européen de banques centrales, la Banque centrale européenne emploie quelque 1 500 personnes à son siège de Francfort-sur-le-Main. Son objectif principal est de maintenir la stabilité des prix au sein de la zone euro. En outre, elle a pour mission de sauvegarder la stabilité financière et de promouvoir l'intégration financière en Europe.

La BCE communique dans les vingt-trois langues officielles de l'Union européenne avec ses interlocuteurs externes, qui sont les marchés financiers internationaux, les citoyens européens, les autorités européennes et nationales et les médias.

La BCE emploie des juristes-linguistes, qui préparent les actes et instruments juridiques de la BCE, ainsi que des traducteurs et traductrices qui revoient les documents rédigés en anglais par les

services de la BCE et traduisent, révisent et relisent les rapports, publications officielles et autres documents publiés dans les langues officielles de l'Union européenne.

Les linguistes de la BCE utilisent des outils informatiques d'aide à la traduction et sont assistés par des spécialistes en terminologie et en technologie du langage. Ils coopèrent étroitement avec leurs homologues et les experts des banques centrales nationales des États membres et des autres institutions de l'Union européenne. Les juristes-linguistes et les traducteurs font appel à des collaborateurs extérieurs, qui proposent leurs services essentiellement dans le cadre d'appels d'offres publics.

Pour plus d'informations, voir:

<http://ecb.europa.eu>



Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne



Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a été créé en 1994 à Luxembourg afin de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter son assistance aux institutions et organes de l'UE disposant de leurs propres services de traduction lorsque ceux-ci connaissent des surcharges de travail. Doté d'un effectif de 200 personnes, le Centre traduit actuellement pour le compte de 50 agences, institutions et organes de l'UE. Son rendement a été de 736 000 pages de traduction en 2009.

Sa deuxième mission principale est de contribuer à la coopération interinstitutionnelle entre les différents services de traduction de l'UE dans le

but de rationaliser les méthodes de travail, d'harmoniser les procédures et de réaliser des économies globales dans le domaine de la traduction.

L'une des réalisations les plus marquantes dans le cadre de cette coopération a été le lancement, par le Centre de traduction, du projet IATE (Inter-Active Terminology for Europe). La base de données IATE est accessible au public depuis 2007 et rassemble les ressources terminologiques de l'ensemble des services de traduction de l'UE. Avec 9 millions de termes, IATE est, à l'heure actuelle, la plus importante base de données au monde.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.cdt.europa.eu>



Le Comité des régions et le Comité économique et social européen

EUROPEAN UNION



Committee of the Regions



European Economic and Social Committee

Le Comité des régions et le Comité économique et social européen sont deux organes consultatifs de l'Union européenne qui permettent aux représentants régionaux et aux organisations professionnelles de l'UE de contribuer aux propositions législatives européennes. Tous deux ont leur siège à Bruxelles et sont composés de membres issus de tous les pays de l'Union européenne. La Direction de la traduction est au service des deux Comités.

Les membres rédigent et reçoivent les documents dans leur propre langue. Le fait qu'un traducteur maîtrise des langues rares est particulièrement apprécié. La Direction de la traduction compte 350 traducteurs.

Les thèmes des documents à traduire couvrent tout l'éventail de la législation européenne, les traducteurs doivent donc avoir de bonnes connaissances générales, de bonnes capacités de recherche et un excellent talent de communicateur afin de transmettre des messages clairs tant aux législateurs européens qu'à tous les citoyens européens.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.eesc.europa.eu>

<http://www.cor.europa.eu>



La Banque européenne d'investissement



La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Elle a pour actionnaires les États membres de l'UE et elle finance des projets d'investissement qui contribuent au développement et à l'intégration économiques en Europe. Outre l'appui à des projets réalisés dans les États membres, les grandes priorités de la BEI en matière de prêt portent sur le financement d'investissements viables dans les futurs États membres et dans les pays partenaires de l'UE.

La Banque, dont le siège se trouve au Luxembourg, compte vingt-trois bureaux extérieurs disséminés dans le monde entier et emploie quelque 1 800 personnes.

Partie intégrante du Secrétariat général de la BEI, le service linguistique fournit les services suivants à l'institution : traduction, révision, relecture d'épreuves et conseils terminologiques.

Fort d'une trentaine de traducteurs professionnels en interne (assistés d'employés administratifs) et de l'aide de prestataires externes, le service linguistique gère et assure la traduction de documents dans les 23 langues officielles de l'Union européenne, ainsi que dans certaines langues non européennes, comme l'arabe, le russe et le japonais.

La BEI applique sa propre procédure de recrutement et annonce les postes vacants sur son site Web.

Pour plus d'informations, voir:

<http://www.bei.org>

Notes ...





Brochure rédigée pour le compte du CITI par:
la Direction générale de l'interprétation,
Commission européenne,
septembre 2010.